



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Luxembourg, le 25 avril 2024

Dépôt : Laurent Zeimet

Groupe politique CSV

Pa 8355

1

Résolution

La Chambre des Députés,

- Considérant le projet de loi n°8355 portant modification : 1° de la loi électorale modifiée du 18 février 2003 ; 2° de la loi modifiée du 16 juin 2027 sur l'organisation du Conseil d'Etat ;
- Considérant le rapport voté en commission lors de la séance du 18 avril 2024 ;

Décide

- De reprendre la concertation entre acteurs impliqués dans le déroulement des élections en vue de préparer une réforme de la loi électorale modifiée du 18 février 2003.

Laurent Zeimet
Marc-oli Bartolomeo
Ben Polibri
Jean-François Auer
Marc Baum
F. Vanthommen
Sam Tausch